

*signification des taches pigmentaires. Ne seraient-elles (du moins dans les races où elles ne se manifestent que peu fréquemment) que des stigmates dégénératifs, des accidents d'évolution (dystrophies spécifiques?) sans signification ethnique?*

*La progression — tache bleue, convulsions, idiotie — observée dans mon cas, me semble, sinon démontrer la thèse, du moins justifier le doute.*

#### LA MARMOTTE D'ERAGNY

Par A. LAVILLE

Pendant l'hiver de 1906 à 1907, M. Patte marquait le début de ses études géologiques en découvrant un crâne de marmotte que le carrier Loison d'Eragny, avait recueilli dans la carrière Letus, à Eragny (Seine-et-Oise). Ce crâne était accompagné de quelques os des membres, des fragments de bassin, des vertèbres, etc., que M. Patte me dit avoir recueillis lui-même en place.

M'étant transporté à Eragny pour recueillir tous les renseignements possibles sur cette trouvaille, le carrier Loison m'affirma que c'était lui-même qui avait trouvé le crâne et qu'il provenait, selon lui, d'un limon sableux recouvrant le gravier dans une partie de la carrière située non loin de la route; mais il ne l'avait pas recueilli en place, il l'avait déjà fait tomber à ses pieds lorsqu'il le vit, et cela lorsque la fouille n'avait que 1 m. 30 en découverte dans cette partie de la carrière. Depuis ce jour, suivant de très près les travaux de la carrière je n'avais pas eu connaissance de nouvelles trouvailles analogues, lorsque le 10 avril dernier, dans une tournée que je fis dans les carrières d'Eragny, en compagnie de M. Robert Douvillé, les carriers répondant à mes questions me dirent qu'ils ne trouvaient que des os de lapins; ce disant, ils me montrèrent de ces prétendus os de lapins que je reconnus, par les mandibules, être des os de marmottes. Avec M. Robert Douvillé et les carriers nous fouillâmes à l'endroit d'où provenaient ces os et en peu de temps, une demi-heure environ, nous fûmes assez heureux pour recueillir un fragment de maxillaire supérieur, six mandibules, huit fémurs, six tibia, trois humérus, quatre radius et six cubitus. Ces débris indiquaient au moins cinq individus réunis en un même point très peu étendu. Nous étions donc sur un terrier contenant les restes d'une famille de marmottes.

Ayant, avec le crâne de M. Patte et ces ossements, assez d'éléments pour faire connaître cette trouvaille, je me fais un devoir de remercier vivement MM. les docteurs Pettit, Anthony, M. Visto, préparateurs au Laboratoire d'anatomie au Muséum pour le bienveillant accueil qu'ils ont bien voulu me faire dans leur laboratoire et pour les communications qu'ils m'ont faites des crânes de marmottes vivantes pour les comparer avec les deux crânes fossiles

d'Eragny et de Karstein; à MM. Boule, professeur de Paléontologie, Thévenin, assistant de Paléontologie, qui m'ont permis de comparer mes deux crânes fossiles avec ceux du gisement quaternaire de Cœuvres; M. Patte qui a bien voulu me communiquer le crâne de sa marmotte, objet principal de cette note.

Les sablières d'Eragny sont situées à l'ouest et à l'est de la route de Conflans-Ste-Honorine à Pontoise, à environ un kilomètre au nord de l'Eglise d'Eragny et à peu près quatre cents mètres à l'est de l'Oise, qui coule, dans cette région, à environ 18.

La coupe fournie par les deux carrières voisines, la carrière Hassé à l'ouest de la route et la carrière Letus à l'est de cette même route, donne de bas en haut les couches suivantes. (Voy. Fig. 1).

VI. — Humus.

III. — Quelques amas de galets le plus souvent anguleux dans un limon sablonneux.

II. — Gravier moyen et sable très limoneux.

I. — Gravier et galets souvent déposés en couches obliques parfois ondulées.

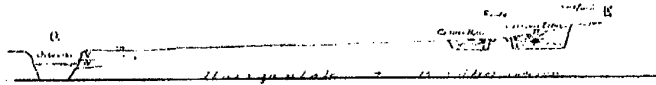


FIG. 1. — Profil géologique O. E. de l'Oise à la ligne de Paris à Pontoise, par Conflans-Ste-Honorine (Commune d'Eragny).

- V. — Limon jaune, néolithique jusqu'à l'époque actuelle avec humus VI.  
 IV. — Limon gris infra-néolithique.  
 III. — Amas irréguliers de silex, le plus souvent anguleux, noyés dans un limon à aspect d'ergon sablonneux.  
 II. — Gravier de moyenne grosseur et sable très limoneux.  
 I. — Gros gravier et galets souvent déposés en couches obliques. En  $\odot$  lentilles de limon sableux contenant les os de marmottes.

$$\text{échelle} \left\{ \begin{array}{l} \text{Longueurs} \frac{1}{4.000} \\ \text{Hauteurs} \frac{1}{100} \end{array} \right.$$

Le gravier I a fourni un coup de poing du type dit : Chelléen, que le carrier Loison y a recueilli dans la carrière Letus. A la partie supérieure de ce gravier, il y a de temps en temps des lentilles de limon plus ou moins sableux. Une molaire supérieure d'*Eléphas primigenius*, Blum., que le carrier Loison m'a remise était encore recouverte de ce limon sablonneux. C'est également dans ce limon sablonneux que M. Robert Douvillé et moi avons recueilli les ossements de marmotte.

Ces amas de limon sablonneux sont recouverts, dans cette partie de la carrière, par quinze à trente centimètres de gravier grossier et moyen qui se change ensuite en sable plus ou moins limoneux et qui atteint jusqu'à quatre mètres dans la partie de la carrière qui avoisine la voie ferrée.

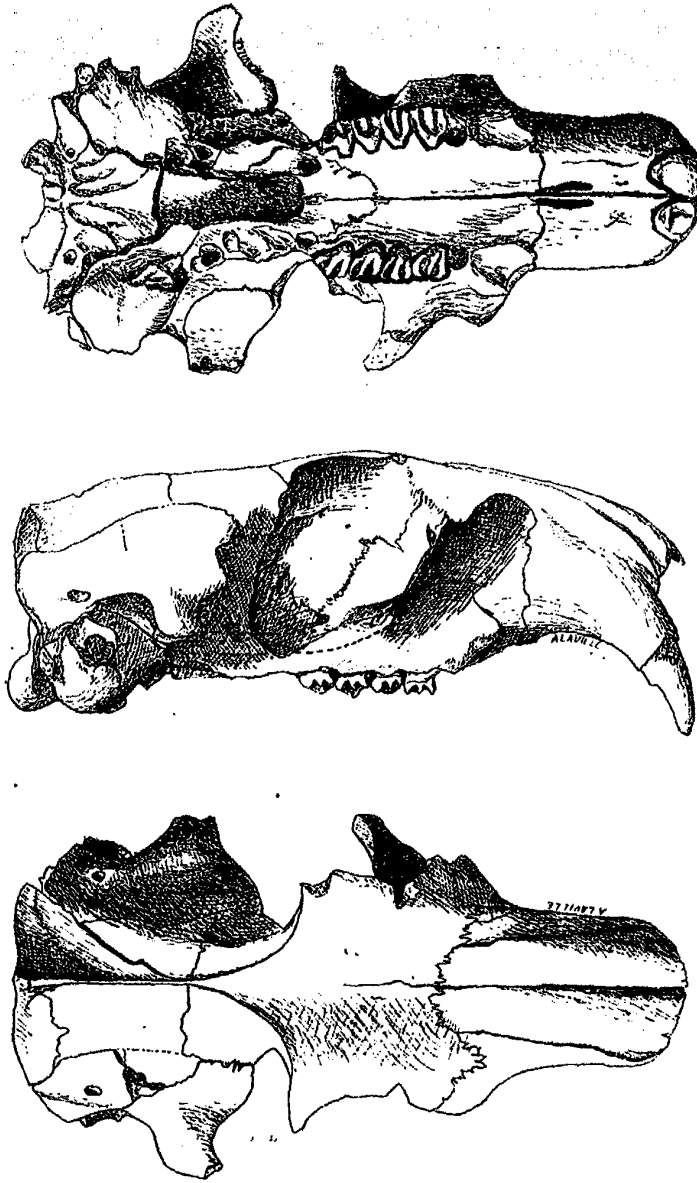


FIG. 2. — Marmotte d'Éragny. Collection Patte. Grandeur Naturelle.  
FIG. 3. — Marmotte d'Éragny. Collection Patte. Grandeur Naturelle.  
FIG. 4. — Marmotte d'Éragny. Collection Patte. Grandeur Naturelle.

Ce sable qui paraît avoir emprunté ses éléments siliceux aux sables bartoniens des hauteurs voisines, ne m'a pas encore donné de fossile. La couche III qui est très irrégulière et disparaît très souvent ne m'a donné non plus aucun fossile.

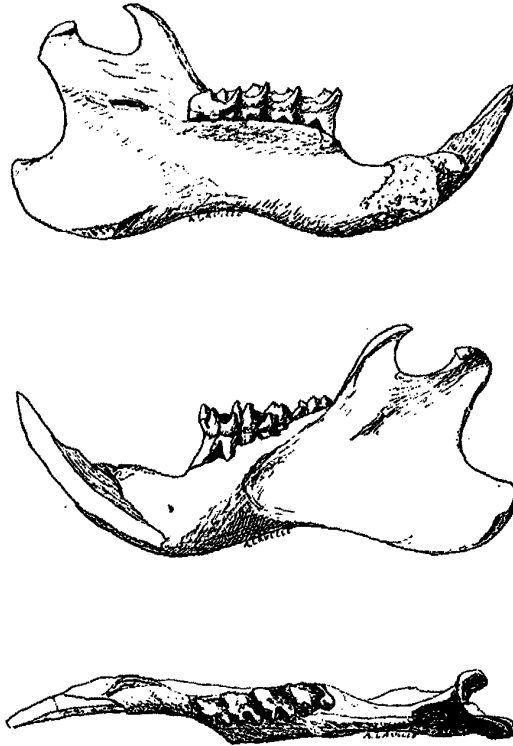


FIG. 5. — Mandibule gauche de la marmotte d'Éragny. Coll. de l'École des Mines.  
Grandeur naturelle.

La marmotte découverte à Éragny par M. Patte est-elle la marmotte des Alpes ou la marmotte de Pologne : le *Bobac* de Rzaczinski ? Il m'a été impossible, avec les éléments que je possède et ceux que la bienveillance de MM. Boule, Thevenin, Pettit, Anthony et Visto m'ont permis de voir au Muséum et qu'il m'a été permis de voir dans la collection de l'École d'Anthropologie de Paris, de rien décider à cet égard, et comme je suis

absolument dépourvu des moyens d'action nécessaires pour poursuivre plus en avant l'étude de cette question, je ne veux pas attendre plus longtemps pour attirer l'attention des paléontologistes sur ce sujet, et ce, parce que je suis convaincu que de nombreux restes de ces animaux sont journellement mis à découvert et toujours abandonnés à cause de leur petitesse. Il faut donc que chaque paléontologiste, chaque préhistorien recommande aux carriers qu'il a l'habitude de fréquenter, de recueillir ces petits crânes et ces petits ossements et alors arrivera-t-on à réunir un assez grand nombre d'éléments pour éclaircir la question, surtout si les zoologistes qui ont des relations avec la Pologne, la Russie cherchent à se procurer des Bobacs soit vivants, soit en squelettes.

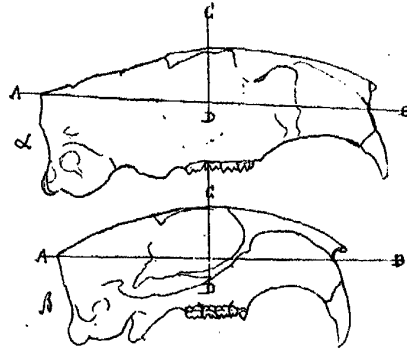


Fig. 7.

α. Marmotte d'Éragny. 1/2 grand. nat.  
β. Marmotte des Alpes.



Fig. 8.

α. Bobac, Buffon, t. XIII,  
pl. XVIII.  
β. Marmotte des Alpes, Buffon,  
t. VIII, pl. XXVIII.

Le crâne de la marmotte d'Éragny s'identifie complètement, aussi bien par la forme que par la taille (Voy. fig. 2, 3 et 4) avec un crâne (quaternaire?) moins complet (Voy. fig. 9), que M. Neumann a donné aux collections de l'École comme provenant du quaternaire des environs de Karlstein, non loin de Prague (Bohême). Comparés à des crânes de marmottes vivantes, entre autres à une tête de marmotte des Alpes que nous a communiquée le Laboratoire d'anatomie du Muséum, ainsi qu'à des crânes recueillis dans le gisement quaternaire de Cœuvres, le crâne d'Éragny et celui de Karlstein s'en séparent par les caractères suivants : 1° une plus grande taille, le crâne d'Éragny mesure 0,11 centimètres de l'extrémité de l'os incisif à la crête occipitale, les crânes des marmottes de Cœuvres que j'ai vus, mesurent, une du Muséum, 0,089; une autre de l'École d'anthropologie, 0,096; le crâne de la marmotte des Alpes, communiqué par le Muséum, 0,092. 2° une moindre courbure du front (Voy. fig. 7, α et β et fig. 8 α et β) dans le crâne d'Éragny. Dans ce der-

nier crâne, la flèche de l'arc de la courbe du sommet atteint  $\frac{18}{100} = \frac{17}{100}$  tandis que dans le crâne de la marmotte des Alpes la même mesure donne  $\frac{17.5}{89} = \frac{19}{100}$ . Les crânes des marmottes de Cœuvres sont aussi bombés que celui de la marmotte des Alpes. Les deux profils (Voy. fig. 8 et 5) dessinés d'après les figures qu'en donne Buffon, paraissent bien donner cette différence. Je fais cependant remarquer que ces gravures ont été faites sur des peaux montées et qu'il faut s'en délier. 3° Dans les deux crânes fossiles, celui d'Eragny et celui des environs de Karlstein (Voy. fig. 9 et 10), on peut remarquer que la crête sagittale A, B, est très longue. Les crêtes temporales C, D, à partir de l'apophyse post-orbitaire C, restent plus longtemps perpendiculaires à l'axe du

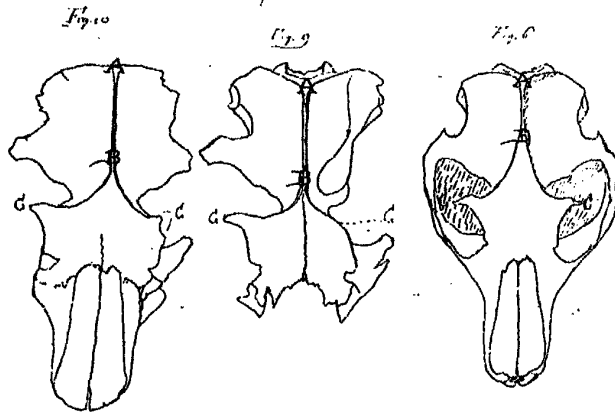


FIG. 10.  
Marmotte d'Eragny.  
Coll. Patte. 1/2 grandeur.

FIG. 9.  
Marmotte de Karlstein.  
Coll. de l'École des Mines  
1/2 grand. nat.

FIG. 6.  
Marmotte des Alpes.  
Coll. du muséum.  
1/2 grand. nat.

crâne que dans les crânes de marmottes de Cœuvres et dans celui de la marmotte des Alpes (fig. 6) et par une plus brusque courbe se rejoignent bien plus en avant du front, de manière à former une crête sagittale plus longue au double que dans les crânes de Cœuvres, et celui de la marmotte alpine.

Ces trois caractères, plus grande taille, front moins bombé, plus grande longueur de la crête sagittale peuvent-ils être considérés comme des caractères spécifiques, ou doit-on simplement les regarder comme des caractères d'âge, de sexe ou de simple variété?

La lecture de la description du Bobac dans Buffon, XIII, p. 139, et surtout la vue de la figure qu'il donne de cet animal, t. XIII, pl. XVIII m'incitent à rapprocher les deux crânes fossiles, celui de Karlstein et celui d'Eragny du

Bobac, (V. *fig. 8 a*). Le profil de la tête de cette dernière espèce montre bien un crâne moins bombé que celui de la marmotte des Alpes (*fig. 8 b*), mais comme les deux crânes d'une marmotte étiquetés sous le nom de Bobac, au Muséum, ne présentent pas ce caractère, la présente note garde à ce sujet son caractère interrogatif; puisse-t-elle inciter les chercheurs à diriger leurs efforts dans cette voie pour arriver à réunir les éléments nécessaires à aboutir à une conclusion satisfaisante.

Un doute que j'ai depuis longtemps peut aussi être exprimé ici. Les marmottes dont on a jusqu'ici recueilli les débris dans des dépôts quaternaires, sont-elles bien de l'âge de ces dépôts? Ainsi à Genève, elles ont été trouvées réunies par groupes dans des terriers, et ces terriers établis dans des dépôts contenant une faune quaternaire composée surtout de débris d'os épars, mêlés avec des silex taillés. Il y a donc lieu de supposer que ces rongeurs ont creusé et établi leurs terriers après la formation du dépôt à ossements. A Éragny, ces marmottes étaient réunies dans des terriers et ces terriers étaient établis dans un dépôt fluviatile à partir de 1 mètre à 3 mètres du sol. Ce dernier fait me conduit donc à conclure que la marmotte a vécu dans nos régions bien après la fin du quaternaire et peut-être jusqu'à une époque très rapprochée de nous, mais n'a pu, comme le castor de la Bièvre, atteindre l'époque historique.

Depuis que cette note a été communiquée, Messieurs Révillon, m'ont procuré deux jeunes Bobacs de Russie, et me promettent, les deux sujets ayant le crâne brisé, de m'en procurer, à l'occasion un vieil individu en bon état. Je m'empresse de remercier ces messieurs de leur extrême obligeance.

#### A PROPOS DE LA COMMUNICATION DE M. MANOUVRIER SUR LES CRANES ÉGYPTIENS DE M. DE MORGAN

##### Discussion

M. Blocq. — Les caractères négroïdes que présentent quelques-uns de ces crânes viennent confirmer l'origine noire, c'est-à-dire l'origine africaine des Égyptiens, sur laquelle j'ai insisté en 1903, dans une communication à la Société<sup>1</sup>.

Mais il existe encore d'autres crânes anciens de l'Égypte sur lesquels on a constaté des caractères négroïdes.

Ce sont ceux qui ont été étudiés par MM. Thomson, professeur d'anatomie à l'Université d'Oxford, et Rondall<sup>2</sup>, égyptologue à la même Université, dont M. Manouvrier vient de nous signaler les remarquables travaux. En effet, ces

<sup>1</sup> Blocq : Sur l'origine des Égyptiens (*Bull. Soc. Anthropol.*, 1903, p. ).

<sup>2</sup> Thomson et Rondall : *The ancient races of the Thebaid*. Oxford, 1905.